



Fiche de Données de Sécurité

Gel de silice

TOPRING

1. Identification

Nom du produit	Gel de silice		
Code du produit	54.659, 54.661		
Autres moyens d'identification	Packaged Desiccant - BLUE Indicating Silica Gel.		
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Déshydratant de gel de silice utilisé pour gérer l'humidité. Pas recommandé pour toute autre utilisation non mentionné sur l'étiquette ou dans la fiche technique du produit.		
Fabricant	Flow Dry Technology, Inc. 379 Albert Road PO Box 190 Brookville, OH 45309 USA Tél. 1-937-833-2161 1-800-533-0077 Télec. 1-937-833-3208 www.flowdry.com service@flowdry.com	Fournisseur	TOPRING LTÉE. 1020, boulevard Industriel Granby, Québec Canada J2J 1A4 Tél. 1-800-263-8677 Tél. 450-375-1828 Télec. 450-375-1408 www.topring.com
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Centre antipoison du Québec : 1-800-463-5060 (sans frais au QC) Centre Anti-Poison de l'Ontario et du Manitoba : 1-800-268-9017 ou 419-813-5900 BC Drug and Poison Information Centre : 1-800-567-8911 (sans frais en CB) ou contacter directement le Centre Antipoison de la province ou du territoire ou vous habitez. Canutec : 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone portable (pour le transport)		

2. Identification des dangers

Résumé	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Utiliser de façon à ne pas en générer. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche de données de sécurité (FDS). Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
---------------	---

SIMDUT 2015/OSHA HCS 2012/SGH



Sensibilisation respiratoire (Catégories 1)
Sensibilisation cutanée (Catégories 1)
Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégories 2)
Cancérogénicité (Catégories 2)
Toxicité pour la reproduction (Catégories 2)

DANGER

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H351 : Susceptible de provoquer le cancer
H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 : Éviter de respirer les poussières.
P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants et un équipement de protection des yeux.
 P284 : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
 P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P342+P311 : En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P405 : Garder sous clef.
 P501 : Éliminer le contenu et le récipient dans une agence agréée d'élimination chimique conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Gel de silice	63231-67-4	99.7 - 99.95 %
Dichlorure de cobalt	7646-79-9	0.05 - 0.3 %

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Autre	Aucune information disponible.
Symptômes	La poudre peuvent irriter les yeux par frottement. La poudre peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et provoquer une toux. Peut causer une réaction allergique de la peau. Peut causer une réaction allergique respiratoire.
Note au médecin	Traiter les symptômes. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
Dangers spécifiques du produit	Ne brûle pas.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.

Précautions spéciales pour les pompiers	Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.
--	---

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Aspirer ou balayer et mettre dans un contenant de récupération approprié. Éviter les conditions qui produisent de la poussière. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Utiliser de façon à ne pas en générer. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. De manière générale, travailler proprement et suivre les mesures de précaution de base minimisera grandement les risques d'exposition nocive à ce produit dans des conditions normales d'utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Conserver dans le contenant original. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'abri de l'humidité.
Température de stockage	2 à 45°C (35.6 à 113°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Gel de silice : 3000 mg/m ³ . Dichlorure de cobalt : 20 mg/m ³ , valeur exprimée en cobalt métal.			
Gel de silice	VEMP (8h)	Poussière respirable	1.5 mg/m ³	BC
		Poussière respirable	3 mg/m ³	ACGIH
		Poussière totale	4 mg/m ³	BC
		Poussière respirable	6 mg/m ³	RSST
		Poussière totale	10 mg/m ³	ACGIH , ON
Dichlorure de cobalt	VEMP (8h)	Valeur exprimée en métal	0.02 mg/m ³	ACGIH , BC, ON, RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			

Mesures de protection individuelle	
Yeux	Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.
Mains	Porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants jetables de Nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jetez-les après usage unique. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres.
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur.
Voies respiratoires	Un respirateur n'est pas requis dans un endroit bien ventilé. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type N95.
Pieds	Aucune mesure de protection personnelle n'est nécessaire.
 Lunettes de sécurité Gants de nitrile	

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide granuleux	Inflammabilité	Ininflammable.
Couleur	Bleu	Limite d'inflammabilité	S.O.
Odeur	Inodore	Point d'éclair	S.O.
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	N.Dis.
pH	5.5 à 9 @ 5%	Sensibilité aux charges électrostatiques	Non
Point de fusion	>1600°C (2912°F)	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non
Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	N.Dis. (Air = 1)
Point d'ébullition	N.Dis.	Densité relative	2.1 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Insoluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	S.O.	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	S.O.
% de volatilité	0%	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Hygroscopique (absorbe l'humidité).
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir à l'abri de l'humidité.
Matériaux incompatibles	Acide fluorhydrique.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Gel de silice	Ingestion >2000 mg/l Rat DL50		
		Peau >2000 mg/kg Lapin DL50		
	Dichlorure de cobalt	Ingestion 80 mg/kg Souris DL50		
		418 mg/kg Rat DL50		
		Peau >2000 mg/kg Rat DL50		
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation.			
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	La poudre peuvent irriter les yeux par frottement. Irritation/corrosion des yeux, Lapin (OCDE 405) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.		
	Voie cutanée	Peut causer une réaction allergique de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une légère irritation de la peau. La friction mécanique peut augmenter l'irritation de la peau. Irritation/corrosion de la peau, Lapin (OCDE 404) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné non irritant comme résultat.		
	Voie respiratoire	La poudre peuvent irriter la gorge et le système respiratoire et provoquer une toux. Peut provoquer une réaction allergique des voies respiratoires avec des symptômes similaires à l'asthme comme la respiration sifflante et une oppression thoracique. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition.		
	Voie orale	Peut causer une irritation gastro-intestinale avec nausées et vomissements.		
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut causer une réaction allergique de la peau et des voies respiratoires. Plusieurs études rapportent que le cobalt et les sels de cobalt produisent des réponses positives de sensibilisant respiratoire (asthme) et de sensibilisant de la peau chez des travailleurs exposés à ces produits.		
	Classification CIRC / NTP	Nom chimique	CIRC	NTP
		Dichlorure de cobalt	2B	R
		CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Peut-être cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Raisonnablement soupçonné comme étant cancérogène.		
	Cancérogénicité	Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.		
Mutagène	Le dichlorure de cobalt (CAS no 7646-79-9) a démontré une génotoxicité positive sur l'ADN dans de nombreux tests in vitro avec des cellules de mammifères, indiquant un potentiel mutagène (EPA).			
Toxicité sur la reproduction	L'administration chronique de dichlorure de cobalt (CAS no 7646-79-9) dans l'eau potable a des souris et des rats mâles réduit la fertilité. L'administration dans l'eau potable à des souris et à des rates femelles avant ou pendant la grossesse a causé une embryotoxicité et une diminution du nombre de naissances vivantes (EPA).			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucun organe cible n'a été répertorié.			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucun organe cible n'a été répertorié.			

Effets d'interaction	Aucune information disponible pour ce produit.
Autres informations	Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 2000 mg/Kg. L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation de la poussière du mélange a été calculée comme étant supérieure à 5 mg/L/4h. Cette valeur n'est pas classifiée selon le SGH. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS 2012.

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Mélange CL50 N.Dis. - N/Av.
Persistence	Aucune information disponible pour ce produit.
Dégradabilité	L'expression biodégradabilité, comme tel, ne s'applique pas aux composés inorganiques.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Insoluble dans l'eau. Le produit est un mélange dont les ingrédients ont une très faible mobilité dans le sol.
Autres effets nocifs	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. Les déchets peuvent être envoyés dans un site d'enfouissement. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
--	--

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN N/A
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé par le TMD (Canada) et le 49 CFR DOT (USA).
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible pour ce produit.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) relative(s) au transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Guide des mesures d'urgence 2016	
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	Non réglementé

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.

15. Informations sur la réglementation

CANADA

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Gel de silice	63231-67-4		X		
Dichlorure de cobalt	7646-79-9		X		X

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances
- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances
- INRP : Inventaire national des rejets de polluants du Canada

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nom chimique	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304	CAA 112(b) HON	CAA 112(b) HAP	CAA 112(r)	CWA 311	CWA Prio.
Gel de silice	63231-67-4	X								
Dichlorure de cobalt	7646-79-9	X								

- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention
- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances
- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

Proposition 65 de l'État de la Californie

Aucun ingrédient n'est répertorié.

Autres réglementations

SIMDUT 1988



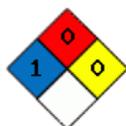
D2A

Classe D2A : Matières très toxiques ayant d'autres effets

HMIS

1	Health
0	Flamability
0	Reactivity
X	Protective Equipment

NFPA



16. Autres informations

Date
(AAAA-MM-JJ)

Flow Dry Technology, Inc. 2017-04-20

Version	01
Autres informations	<p>RÉFÉRENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php - TOXNET Databases, Toxicology Data Network, NIH U.S. National Library of Medicine, http://toxnet.nlm.nih.gov/ - The National Center for Biotechnology Information, National Institutes of Health (NIH), U.S. National Library of Medicine, www.ncbi.nlm.nih.gov - NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html - Testing Status of Agents at NTP, National Toxicology Program, http://ntp.niehs.nih.gov <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p> <p>Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.</p>